

Votre courtier en assurances, c'est :

- ✓ Un conseiller impartial
- ✓ Le spécialiste en assurances
- ✓ L'assurance du meilleur prix
- ✓ Un partenaire à vos côtés

Bref,
Votre Courtier est votre meilleure Assurance.

dormir sur ses deux oreilles
courtier
disponibilité
écoute
proximité
réfèrent
partenaire à vos côtés
sécurité
convivialité
port d'attache
rassurant
patrimoine
bon père de famille
confiance
vivi
confort
protection

Votre Courtier:



✓ Un conseiller impartial

qui travaille en toute indépendance pour la défense de vos intérêts.



En Belgique, les assurances sont distribuées par 4 canaux de distribution :

- les courtiers indépendants,
- les agents des compagnies,
- les banques faisant de l'assurance,
- les assureurs directs.

Contrairement aux autres canaux de distribution, le courtier indépendant n'est pas lié à une compagnie exclusive. Il est donc le seul à pouvoir proposer des solutions provenant de différentes compagnies. Cette autonomie qui le caractérise vous donne la garantie d'un **service sur mesure** et de bénéficier d'une **information complète et objective**.

De cette manière, il vous aide et vous conseille au choix des contrats d'assurances **les plus avantageux** et **défend vos intérêts** en toute indépendance.

✓ Spécialiste en assurances

« Vous n'analysez pas des contrats d'assurance tous les jours ? Votre courtier bien ! »

Le domaine des assurances est complexe et en permanente évolution. Votre courtier qui s'est engagé dans un processus de formation continue peut mettre à votre profit **ses compétences** dans des matières variées qui utilisent les règles du droit, de la finance appliquées à de nombreux aspects de votre vie privée et professionnelle :

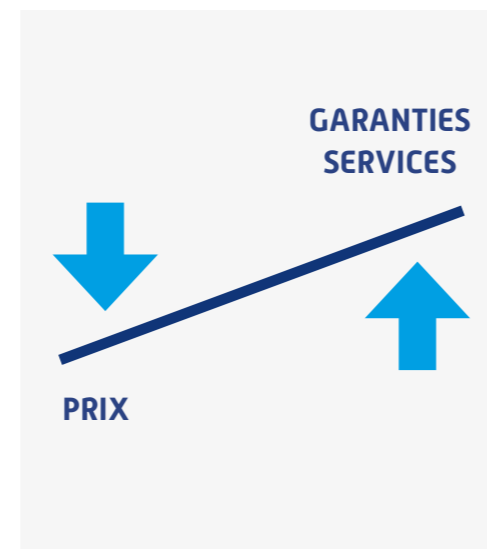
- la cadre législatif,
- juridique,
- économique,
- social,
- fiscal, ...

De plus, son **expérience de terrain** en fait le **spécialiste** en assurance qui pourra vous conseiller et défendre au mieux vos intérêts.



✓ L'assurance du meilleur prix

« Pensez-vous trouvez de meilleurs prix chez une ou parmi 15 compagnies ? »



Le courtier indépendant est le seul intermédiaire à avoir l'énorme avantage de pouvoir mettre les compagnies d'assurances en concurrence. Ceci lui permet de toujours vous proposer les tarifs les plus intéressants et les contrats les mieux adaptés à vos besoins. C'est d'autant plus important que les aspects prix ne doivent pas occulter les aspects « contenu » des solutions proposées.

Une assurance est un produit complexe dans lequel interviennent de nombreux éléments tels que les garanties, les conditions générales, les exclusions, les services associés, ... qui trouvent toute leur importance non pas lors de la souscription d'une police ... mais lors de la survenance d'un sinistre. Un mauvais choix initial pourrait alors s'avérer catastrophique.

« Parce que vous êtes à la recherche de solutions et pas de « produits » !

« Les assurances ne sont pas des produits de consommation courante qui s'achèteraient comme dans un supermarché »

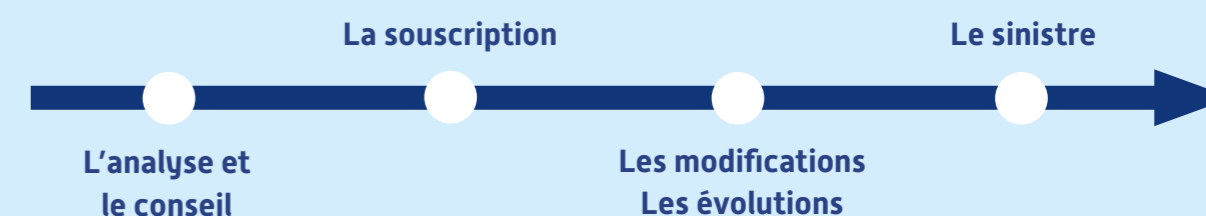


✓ Un partenaire à vos côtés

Dans un contexte impersonnel où les intervenants changent et se multiplient, il est essentiel de pouvoir **faire confiance** à un spécialiste qui vous connaît.

Votre courtier consacrera le temps indispensable pour comprendre votre besoin et pour vous connaître. Il est à vos côtés dans une relation à long terme.

LE CONTRAT D'ASSURANCE



La souscription

- ✓ Analyse vos besoins
- ✓ Vérifie les couvertures et garanties
- ✓ Veille à ce que tout soit parfait

En cours de contrat ...

Au fil du temps, vos assurances doivent être adaptées à chaque étape de votre vie. Le suivi de votre dossier doit être personnalisé. Le contact humain est primordial, car le conseil d'un interlocuteur unique et privilégié ne pourra jamais être remplacé par un call center anonyme. La relation personnelle établie avec votre courtier lui permettra d'attirer votre attention sur les évolutions du marché ou les évolutions réglementaires éventuelles.

Un sinistre ...

*Car les sinistres n'arrivent pas qu'aux autres !
Alors, a-t-on les moyens d'être mal assuré ?*

Votre courtier sera **toujours à vos côtés**, dès la déclaration de sinistre, durant toute la gestion administrative du dossier, lors de l'expertise et jusqu'à l'indemnisation finale. Il entreprendra toutes les démarches nécessaires pour que chaque sinistre soit traité au mieux pour votre entière satisfaction.

Il défend vos intérêts en toute indépendance : vous avez ainsi la garantie de la **meilleure indemnisation** et le confort d'une **présence rassurante**.